Version définitive validée par JCT-le 31 aart 2001 = 13A -10900 oignes Interview de Jean-Claude TRICHET - Le Figaro (31 août 2001)

La BCE vient de dévoiler la gamme de billets en euros, avec pour la première fois la description de leurs marques de sécurité. D'ici au Ier janvier 2002 les Européens serontils totalement familiarisés avec leur monnaie?

Nous sommes entrés dans une période de préparation intensive. Ce n'est pas le 1er janvier 2002 que les choses commencent, mais aujourd'hui même. On ne peut que recommander aux Français d'utiliser dès maintenant tous les moyens de monnaie scripturale -prélèvements automatiques, virements, titres interbancaires de paiement, chèques ou cartes bancaires- en euros. Ces moyens sont désormais disponibles pour tout le monde. C'est la meilleure manière de s'exercer et d'être prêts lorsqu' arriveront les billets et les pièces, qui constitueront une autre étape.

A ce jour l'usage de l'euro dans les moyens de paiement n'est-il pas en retard par rapport au plan de route que le gouvernement et le Conseil national de l'euro s'étaient fixé?

Non, je ne le crois pas. Et permettez-moi de dire que le Comité national de l'euro, sous la présidence de Laurent FABIUS, fait un formidable travail. Nous avons exactement quatre mois pour nous préparer tous à l'utilisation de cette monnaie scripturale. Dès le 1^{er} janvier 2002, elle sera utilisée à 100 % en euro. Nous ne partons pas de zéro : en juillet, les montants des virements en euros se sont élevés à 18 %; les montants des chèques en euros à 15 %; des titres interbancaires de paiement en euros à 17,5 %; et les montants des prélèvements en euros à 26 %.

Nous ne sommes pas en retard, mais il faut que nous nous convainquions tous que ces quatre mois sont très précieux pour nous accoutumer à l'euro.

Comment les quatre mois à venir seront-ils mis à profit pour préparer l'entrée en vigueur des pièces et des billets ? Comment accoutumer les Français à des instruments qui leur sont encore totalement étrangers ?

Cette préparation suppose une mise en place logistique considérable qui a d'ores et déjà commencé. Comme l'annonce en a été faite la semaine dernière, l'approvisionnement des 80 centres départementaux, à partir des 5 centres nationaux, a débuté et, d'ici à fin novembre, environ 6 milliards de pièces, soit 25 000 tonnes, auront été réparties dans toute la France. Les banques commerciales et la Poste seront pré-alimentées en pièces à partir du 3 septembre. Quant aux billets, la mise en place dans les succursales de la Banque de France se poursuit, et à partir du 1er décembre, les banques et les différentes formes de commerce seront pré-alimentées. Comme vous le savez, les particuliers pourront se procurer des sachets de pièces à partir du 14 décembre. Pour les billets, il a été décidé de ne pas effectuer de pré-distribution aux ménages avant le 1er janvier 2002. Le Conseil des gouverneurs de la BCE a longuement pesé le pour et le contre. Trois arguments nous ont convaincus : limiter les risques de contrefaçons grossières au moment même de l'introduction de l'euro; pousser le public vers la pré-alimentation des pièces qui représente un enjeu de logistique important; éviter toute confusion en faisant coïncider l'émission grand public, le 1^{er} janvier, avec l'introduction du cours légal.

Comment éviter, dans ces conditions, que le grand public soit dépaysé par ces nouvelles coupures qu'il découvrira réellement du jour au lendemain ?

La BCE au niveau de l'Europe, et en France la Banque de France, lancent une campagne d'information qui permettra au public de se familiariser complètement avec la gamme des sept coupures en euros. Les messages porteront sur les principales caractéristiques, qu'il s'agisse des formats, des couleurs et des dessins faisant référence aux grandes périodes de l'architecture européenne, toutes ces caractéristiques étant spécifiques à chaque coupure. Par ailleurs, les informations que nous diffuserons porteront sur les signes distinctifs de sécurité, dont certains ont également été conçus pour être identifiables par les mal voyants. La présentation générale des billets au niveau de l'ensemble de l'Europe a eu lieu jeudi dernier. La campagne d'information télévisée commencera le 17 septembre.

La nouveauté que représenteront malgré tout pour les 305 millions d'Européens les coupures en euros ne va-t-elle pas offrir une opportunité exceptionnelle pour les faussaires ?

La lutte contre la contrefaçon est un souci constant de toutes les banques centrales et l'euro ne constituera nullement une innovation à cet égard. Nous pensons avoir retenu les systèmes de sécurité les plus sûrs et les plus performants. Les campagnes d'information qui vont être lancées permettront de les faire connaître à tous les citoyens européens et au monde entier.

Les banques et les commerçants recommandent aujourd'hui d'utiliser les chèques ou les cartes bancaires qui permettent d'éviter les problèmes de conversion ou de rendu de monnaie. Ne redoutez vous pas que les billets deviennent de ce fait un moyen de paiement de moins en moins utilisé?

Pour leur part les banques centrales n'ont jamais conseillé d'éviter d'utiliser les billets de banque! Je ne crois pas que le passage à l'euro, en tant que tel, bouleversera la répartition et l'usage des moyens de paiement. Il existe des besoins de transactions et d'encaisse en monnaie fiduciaire, variables selon les professions ou les usagers, et qui demeureront.

Mais actuellement on observe bien une certaine déthésaurisation des billets en francs, que la Banque de France a même chiffré à environ 3 milliards de francs par mois...

C'est une autre question. Il est exact qu'on constate la remise en circulation de billets, qui étaient thésaurisés, et qui en fin de compte reviennent à la Banque de France. Je me garderai bien d'avancer le moindre chiffre sur l'ampleur de ces capitaux liquides immobilisés au lieu de servir comme instruments de transactions. Mais il est vraisemblable que ces encaisses qui diminuent en ce moment seront à nouveau reconstituées en euros.

Les billets et les pièces seront les seuls moyens de paiement gratuits sur l'ensemble du territoire européen alors que les particuliers devront supporter des commissions différentes, et parfois très élevées selon les pays, sur les chèques ou les cartes de crédit. La monnaie fiduciaire en euro va -t-elle gagner des parts de marchés dans les paiements transfrontaliers ?

Il est certain que les billets, en tant qu'instruments de paiement, ne présentent aucun coût pour leur usager et c'est leur spécificité. En ce qui concerne les chèques, la France est atypique. Cet instrument est peu utilisé dans la plupart des autres pays de zone euro et répond à des

caractéristiques nationales. De ce fait, le chèque n'a pas vocation à être utilisé largement pour des paiements transfrontaliers. Les cartes de crédit et les virements sont de ce point de vue les instruments scripturaux les mieux adaptés. On peut s'attendre à une homogénéisation au niveau européen des conditions d'utilisation, en terme de rapidité et de coût, de ces deux instruments.

Les Allemands utilisent deux à trois fois plus de billets pour leurs paiements que les Français. L'euro va-t-il tendre à uniformiser les comportements ?

A terme, une convergence des comportements est très probable. Mais dans un premier temps, et pour une période significative, les habitudes propres à chaque pays subsisteront. L'euro ne va pas bouleverser du jour au lendemain la structure et les pratiques des moyens de paiement telles qu'on les observe aujourd'hui.

Y compris la gratuité des chèques en France?

Je ne ferai aucun commentaire sur ce point.

Il sera impossible de mesurer le nombre de billets émis par la BCE circulant dans tel ou tel pays, puisque il s'agira partout d'euros. Or, les ressources de chaque banque centrale en dépendent, ce qu'on appelle son droit de seigneuriage. Pour le moment aucun accord n'a été conclu entre les douze. Pensez vous y parvenir avant le Ier janvier 2002 ?

J'ai bon espoir, et d'ailleurs c'est absolument nécessaire. Nous y travaillons tous ensemble, mais je ne peux en dire plus pour le moment.

Les Français auront dix ans pour présenter leurs billets en francs à la Banque de France et recevoir des euros en échange. En revanche les détenteurs de marks auront l'éternité pour convertir leurs coupures. Faut-il penser que le mark subsistera, en particulier dans les pays étrangers qui selon la Bundesbank, représentent 30% à 40% de la circulation fiduciaire en marks ?

Le problème ne se pose pas dans ces termes. Dès aujourd'hui le franc ou le mark constituent une même monnaie, l'euro, dont ils ne sont que des subdivisions non décimales. Il est exact que la législation allemande fait que les billets en marks, bien que mis hors circulation, pourront être remboursés sans limite, comme cela a été longtemps le cas en France, alors que chez nous aujourd'hui lorsqu'une coupure est retirée de la circulation, ses détenteurs doivent la convertir dans un délai de dix ans.

Mais cela ne changera rigoureusement rien : les francs qui circulent en Afrique du Nord ou en Afrique subsaharienne, les marks qui circulent dans certains pays d'Europe de l'Est seront échangés progressivement contre des euros.

Aujourd'hui la Banque de France accepte de convertir sans aucune commission les billets en marks, en lires, en pesetas ou en escudos qui sont présentés à ses guichets. Jusqu'à quand ce dispositif sera-t-il maintenu?

Au-delà du 1^{er} janvier 2002, ce sera possible jusqu'au 31 mars –contre euros bien entendudans un certain nombre de succursales. La valeur unitaire des opérations d'échange des billets des autres pays sera limitée à l'équivalent de 1 000 euros.

La conjoncture s'est sérieusement assombrie en Europe. Le ralentissement de la croissance, et dans certains pays la remontée du chômage, ne risquent-ils pas de rendre plus délicate encore l'opération de basculement à l'euro?

Il faut se garder également d'un optimisme naïf et d'un pessimisme irraisonné. Le ralentissement mondial est substantiel. Le ralentissement européen est visible. Mais, à ce stade, compte tenu des données que je possède, je ne serais pas étonné que la croissance européenne moyenne en 2001 soit de 2 %. En France, un peu plus... Et je note en passant que le succès de la stratégie économique et monétaire multipartisane menée par notre pays sur quinze ans est l'une des explications de cette belle résistance de l'économie française.

Quant à la baisse de notre taux directeur décidée jeudi, nous avons confiance que, grâce à notre vigilance, la hausse des prix va retomber en dessous de 2 % pour l'ensemble de l'Europe en 2002. C'est une très bonne nouvelle pour les ménages qui verront ainsi leur pouvoir d'achat préservé et, je l'espère, leur propre confiance stimulée. La stabilité monétaire est essentielle car elle est la clé de la confiance. Or, la préservation et le renforcement de la confiance constituent une condition essentielle d'une croissance saine et durable.